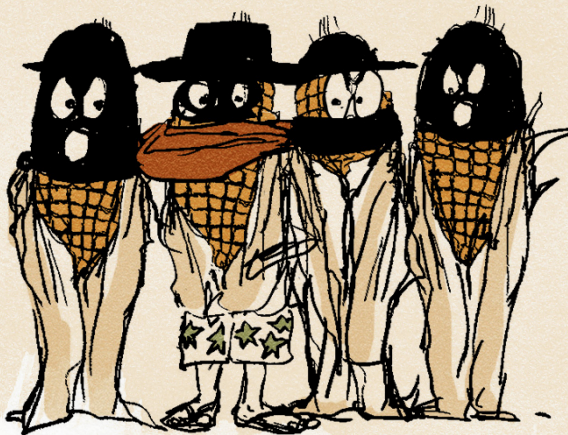




MÉGA-BASSINES

Dans le Puy-de-Dôme (63)

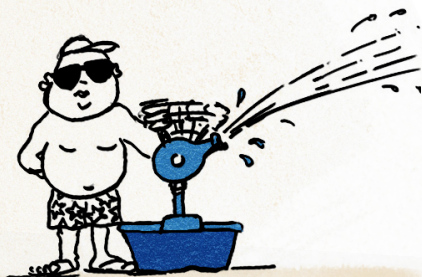


Une « méga-bassine » qu'est-ce que c'est ? Et à quoi ça sert ?

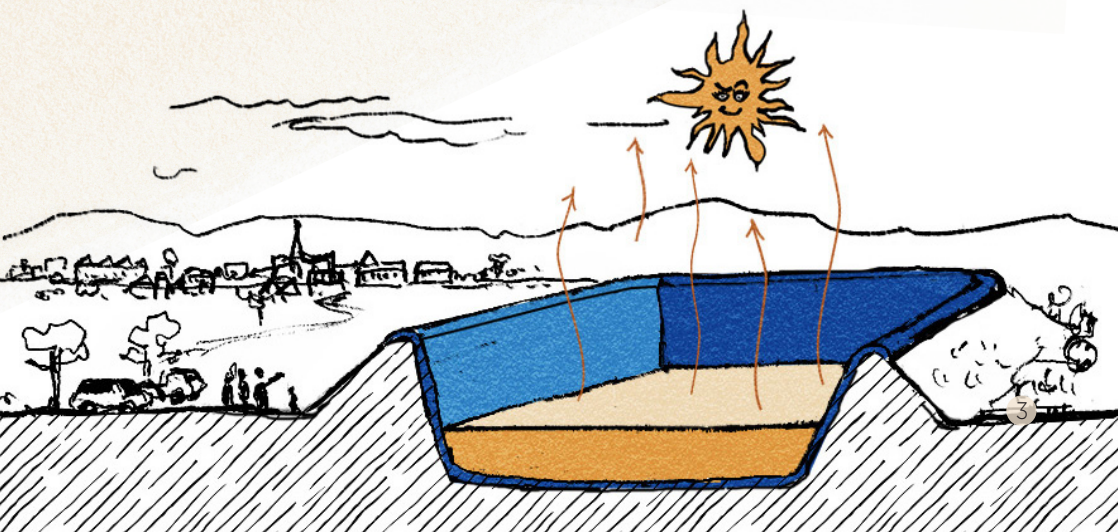


Une méga-bassine, c'est *un très (très) grand bassin artificiel à ciel ouvert* qui sert à stocker de l'eau pompée l'hiver (de novembre à mars) dans les rivières ou les nappes phréatiques pour arroser les cultures agricoles l'été quand l'eau est rare.

Son étanchéité est assurée par une gigantesque bâche en plastique, d'où le surnom de mega-bassine. Les appellations officielles sont plutôt « réserves ou retenues de substitution ».

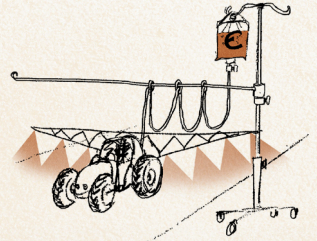


Pour les méga-bassines de Limagne, le volume d'eau stockée ne viendra pas se substituer, mais s'ajouter au volume prélevé en été *pour accroître la part des cultures irriguées, en particulier la culture du maïs porte-graine très gourmand en eau en été.*



Pourquoi on fait ça et comment on en est arrivé là ?

Depuis l'après-guerre 39/45 le monde agricole a subi une transformation radicale programmée (lois de programmation, mécanisation, intrants chimiques, remembrement, regroupement des exploitations, ...).

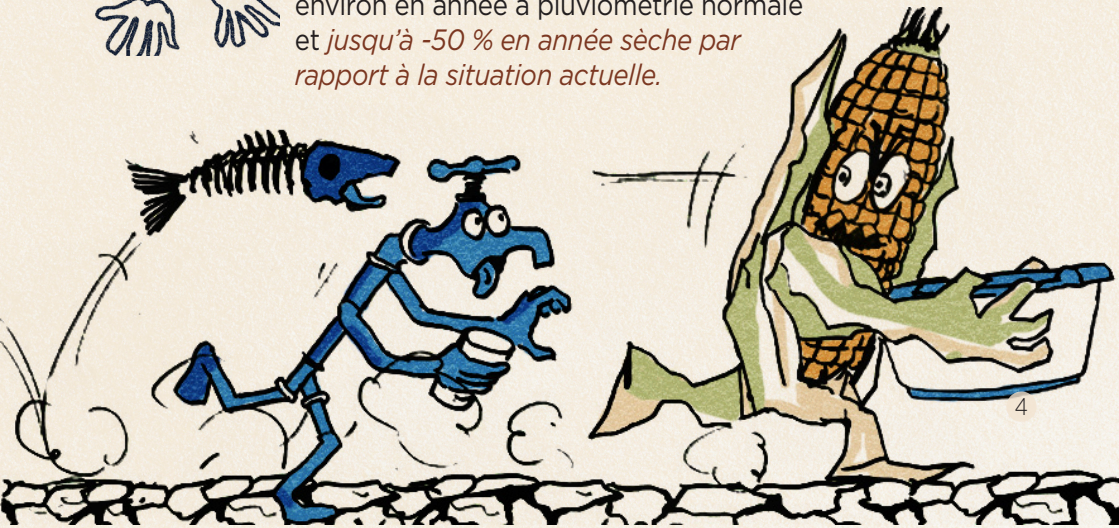


Cette mutation a abouti à une agriculture engagée dans une course à la productivité très impactante sur l'environnement et très consommatrice en énergie et en eau.

Dans notre région, la rivière Allier est *un axe écologique majeur*. Avec les nappes phréatiques qui lui sont associées, elle couvre une partie importante des besoins en eau agricole, mais elle assure également la plus grande partie de l'approvisionnement en eau potable des grandes villes du Puy-de-Dôme, dont Clermont-Ferrand, et d'une partie du département de l'Allier.

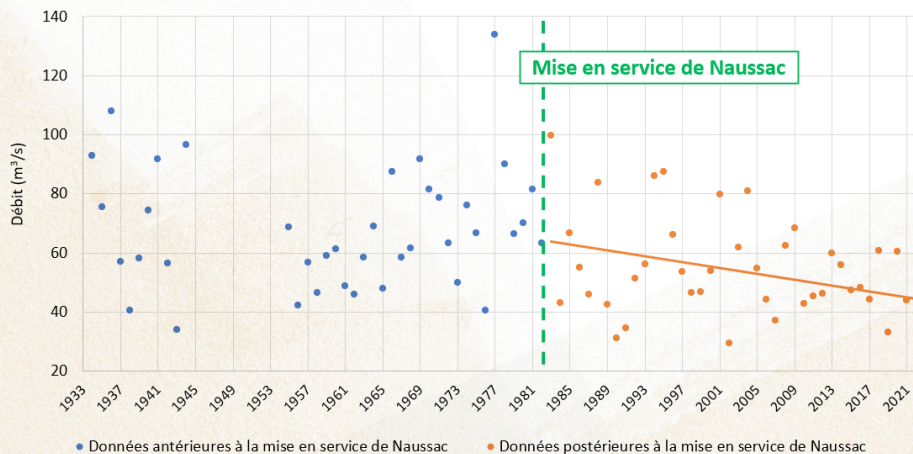


Avec le changement climatique, *le débit de l'Allier ne cesse de décroître depuis plusieurs années*. Les perspectives d'avenir sont très sombres d'ici 2050 : -30 % environ en année à pluviométrie normale et *jusqu'à -50 % en année sèche par rapport à la situation actuelle*.



À la fin du XXe siècle, on a construit sur certains affluents de l'Allier des ouvrages destinés à retenir l'eau l'hiver pour réguler son débit et assurer, en aval, un approvisionnement régulier l'été (barrage de Naussac).

Evolution du débit moyen annuel de l'Allier à Vic-le-Comte de 1933 à 2022



Le remplissage des ouvrages de régulation est maintenant insuffisant pour garantir les débits d'été nécessaires au maintien des milieux naturels et à la satisfaction des besoins humains, notamment dans la plaine céréalière de la Limagne où la demande en eau pour l'agriculture est très importante.

Ces photos sont sans équivoque quant à l'état de remplissage des retenues au cours des derniers étés.



Barrage de Naussac - Septembre 2023
source : Zoomdici.fr, photo par Cédric Titeuf



Barrage de la Sep - Automne 2019

Qui les construit ?



Ce sont des agriculteurs qui portent les projets en grande majorité des céréaliers. À Billom, ils sont 36, regroupés dans une structure de gestion foncière d'intérêt commun créée pour le projet : Association Syndicale Libre appelée **ASL des Turlurons**.

Ils sont assistés dans leurs démarches par des structures publiques et privées (Association pour le Développement de l'Irrigation en Auvergne (ADIRA),

Chambre d'agriculture...). À noter que le président de Limagrain (4e semencier du monde) et plusieurs administrateurs dirigeants font partie du groupement.

Le projet de l'ASL des Turlurons prévoit **deux méga-bassines pour 800 hectares** de cultures irriguées. Initialement, les emplacements étaient prévus à Saint-Georges-sur-Allier (18ha) et à Bouzel (14ha). La méga-bassine de Saint-Georges-sur-Allier ne se fera pas à l'emplacement initialement envisagé. L'ASL a communiqué par voie de presse¹ que les études géotechniques auraient conclu que la nature du sol ne serait pas propice à son implantation ne pouvant pas supporter les digues.



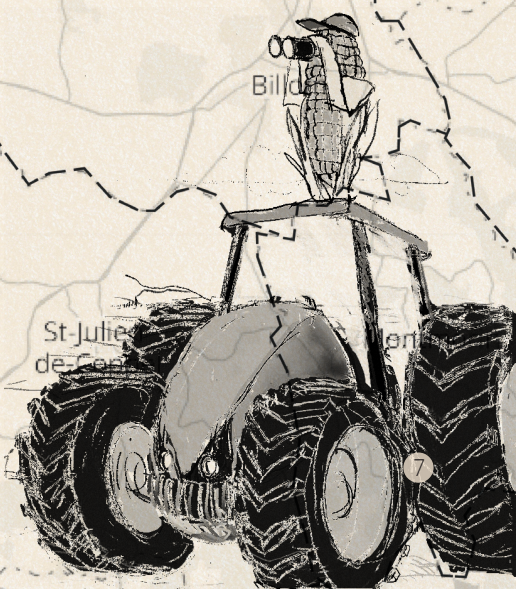
Le projet initial est toujours d'actualité, une surface totale équivalente à 46 terrains de football (11 places de Jaudé pour les Puydômois.es) et un volume équivalent à plus de 600 piscines olympiques, sous réserve d'un nouvel emplacement pour la méga-bassine de St-Georges.

1. Senzier Thierry, 02/12/2023, «Pourquoi l'une des «méga-bassines» prévues dans le Puy-de-Dôme semble 'compromise'», La Montagne.



D 2089

2km



Combien ça coûte et qui paye?

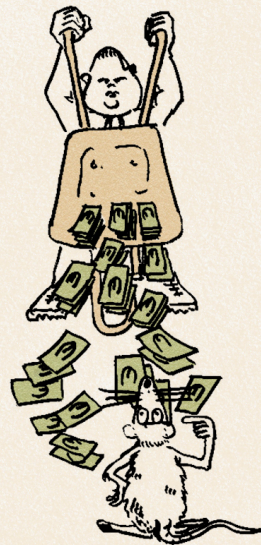
Le coût total estimé est de 25 Millions d'€.

- 18 à 20 millions pour les infrastructures agricoles (bassines, pompes et canalisations) financées à 70 % environ par de l'argent public, soit 12 à 14 millions d'€ d'argent public ;

- 5 à 7 millions d'€ pour des panneaux photovoltaïques flottants (*le projet prévoit en effet de couvrir les deux méga-bassines de capteurs photovoltaïques*). Ces panneaux ne sont pas pris en charge par les aides publiques ;

- 11 à 13 millions d'€ env. restent à charge des agriculteurs et de leurs partenaires privés.

Soit environ 300 à 360 000 € env. par exploitation.



Le financement se fera par prélèvement sur la dotation du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) attribuée à la région AURA.



L'ASL des Turlurons prévoit de stocker :
2,3 millions de m³.

Le volume d'eau que l'ASL des Turlurons prévoit de stocker s'ajoute à celui actuellement prélevé l'été ; il n'y a donc pas substitution. C'est pourquoi l'Agence de l'Eau Loire Bretagne dont dépend notre région ne participera pas au financement.

Quels problèmes ça pose ?



La crainte d'une forte inégalité de la répartition de l'eau entre les usager.ères dans un contexte annoncé de déficit hydrique.

La pérennisation d'un modèle agricole non durable qui épuise l'environnement et n'a d'autres issues que la fuite en avant dans **la productivité et le gigantisme** au motif de la compétition internationale, au lieu de se réorienter vers une agriculture respectueuse des paysan.es et de l'environnement. À noter que le projet de l'ASL des Turlurons n'évoque aucune mesure de transition/compensation (changement de culture, plantation

de haies, réduction des pesticides, passer au bio...). Il n'est, en aucun cas, prévu par les porteurs de projet de limiter leur consommation en eau et leurs impacts environnementaux.

L'utilisation d'argent public pour soutenir ce modèle en attendant son inéluctable mutation au lieu d'engager dès maintenant la transition.

D'autant plus que si le projet de l'ASL des Turlurons aboutit, d'autres suivront mettant en péril la satisfaction d'autres besoins comme l'eau potable.

Limagrain estime à 20 millions de m³ le besoin d'irrigation supplémentaire dans les années à venir.

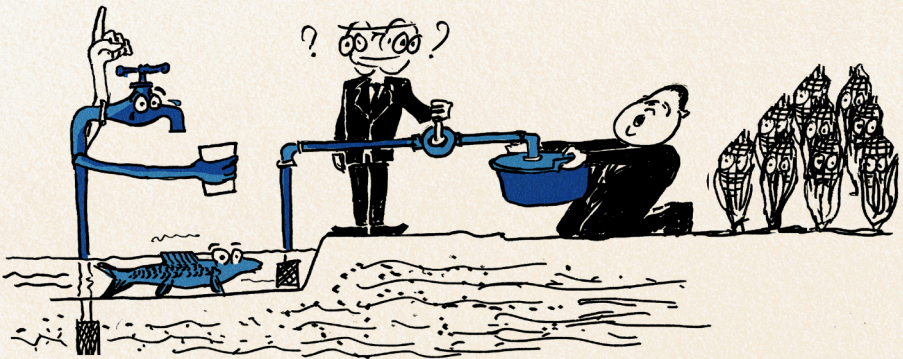
Outre ces problèmes de fond, les méga-bassines posent de nombreux problèmes techniques dont on pense toujours venir à bout.



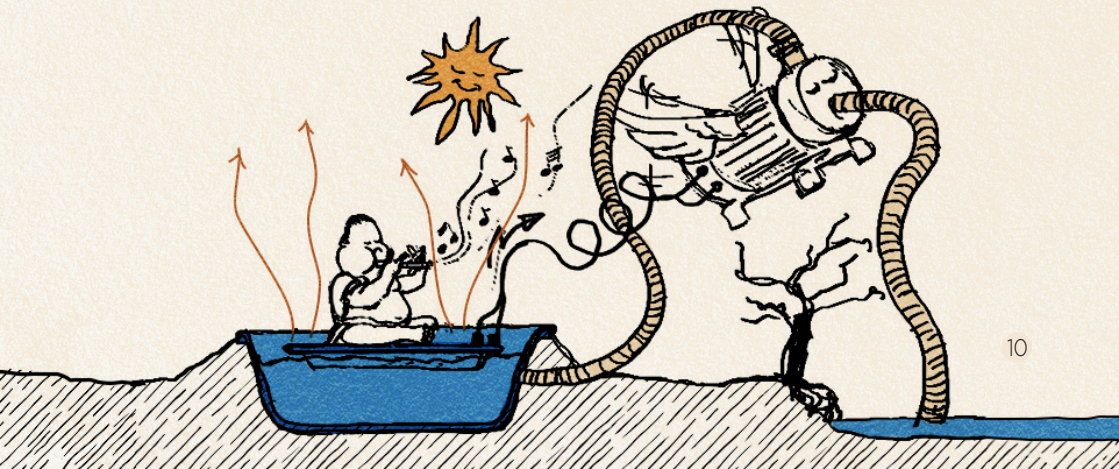
Incohérence de penser stocker de l'eau en grande quantité l'hiver pour irriguer des terrains (qui ont été drainés pour excès d'eau il y a moins de 50 ans !!) alors même que les grandes retenues de régulation n'arrivent plus à se remplir.

Si les bassines de Billom avaient été construites en 2023, en respectant les règles de pompage définies par la DDT du Puy-de-Dôme, elles n'auraient été remplies qu'à 44 % de la capacité !

Il est donc à craindre, dans un futur proche, une situation où un choix s'imposerait entre, d'une part, le remplissage de ces ouvrages de stockage et, d'autre part, le respect des milieux aquatiques et des usages associés notamment les prélèvements pour l'eau potable.



Réchauffement de l'eau stagnante pouvant induire la prolifération de micro-organismes (cyanobactéries potentiellement toxiques) et une perte par évaporation difficilement anticipable. Les porteurs de projets envisagent l'installation de panneaux photovoltaïques flottants pour éviter ces risques. Une solution à l'efficacité douteuse, qui semble plus relever du leurre écologique.



Que faudrait-il faire?

Il faut revoir la manière de retenir l'eau en la stockant dans les sols.

- *Remplacer certaines cultures céréalières* très gourmandes en eau, et qui partent à l'exportation ou à l'alimentation animale par des cultures prioritairement destinées à l'alimentation des populations locales.

- *Stopper l'artificialisation des sols et s'orienter vers des pratiques agricoles plus respectueuses du vivant* pour favoriser la vie du sol (agriculture biologique, agro-écologie,...). Les organismes vivants qui habitent les sols produisent la matière organique et aèrent les sols favorisant ainsi leur capacité à retenir l'eau et améliorant leur qualité nutritive.

- *Planter des arbres, des haies* et s'engager sur des pratiques agricoles durables qui protègent la biodiversité des sols. Ils représentent des habitats pour de nombreuses espèces et permettent leur déplacement dans le paysage.

- *Comblent les drainages profonds* pour faire remonter le niveau des nappes phréatiques et *restaurer le cours des ruisseaux* pour ralentir le flux et favoriser l'infiltration dans les sols.

- *Préserver ou reconstituer et gérer les zones humides* qui sont de magnifiques réservoirs naturels. Il est ironique d'apprendre que le site de St-Georges-sur-Allier est une ancienne zone humide drainée dans les années 70 et que c'est précisément pour cela que le sol trop riche en matière organique n'est pas en capacité de supporter une méga-bassine.

- *Ré-orienter les budgets de l'agriculture* (notamment ceux de la PAC européenne) vers le développement de l'agroécologie. Et accompagner les agriculteur.trices dans leur transition vers une agriculture respectueuse de la ressource en eau, et plus résiliente face au changement climatique en cours.

En conclusion :

IL FAUT S'ORIENTER VERS UN AUTRE MODÈLE AGRICOLE !

Les deux méga-bassines en projet aux alentours de Billom seraient à ce jour les deux plus grosses de France. Au-delà de Billom, cette fuite en avant productiviste s'emballe, encouragée par les politiques agricoles, entraînant la destruction des écosystèmes, le déclin spectaculaire du vivant. Nous sommes toutes et tous concerné.es par la gestion de l'eau et de l'environnement. Que ce soit pour notre alimentation ou pour la préservation d'une biodiversité qui ne cesse de se réduire.

Suite au déplacement d'une des deux méga-bassines, *la recherche d'un autre lieu* pour pouvoir réaliser la totalité du projet devrait retarder l'instruction du dossier et le démarrage des travaux (initialement prévus pour 2024 & 2025). Mais après les récents engagements du gouvernement pour accélérer et simplifier les procédures, cela peut aller très vite !

Ce document est un résumé illustré de la « **Synthèse des connaissances sur le projet des mégabassines de Billom** » de Novembre 2023 disponible en ligne sur le site bassinesnonmerci.fr dans « Nos Collectifs » > « BNM63 ». Vous y retrouverez les développements détaillés, les références et les sources des informations qui ne sont pas précisées ici.

Bassines Non Merci 63

Mail : bnm63@riseup.net

Rejoignez la lutte !

***Mettons en place ensemble une agro-écologie
et restaurons les milieux naturels.***



Brochure réalisée en Mars 2024.

Imprimée par toutes les personnes ayant accès à une imprimante.